



Questions additionnelles

1. Votre enfant a-t-il déjà été inscrit dans une école de la Commission Scolaire de la Rivière-du-Nord? Oui Non

2. Votre enfant a-t-il un plan d'intervention actuellement : Oui Non

3. Votre enfant a-t-il un code de difficulté EHDAA

(Le code de difficulté est attribué à la suite d'un diagnostic donné par un professionnel de la santé.)

Oui Non

Si oui, veuillez spécifier :

12 Troubles du comportement

14 Troubles graves du comportement (TGC) – sans entente MELS-MSSS

23 Déficience intellectuelle profonde

24 Déficience intellectuelle moyenne à sévère

33 Déficience motrice légère ou organique

34 Déficience langagière

36 Déficience motrice grave

42 Déficience visuelle

44 Déficience auditive

50 Troubles envahissants du développement

53 Troubles relevant de la psychopathologie

99 Autre (cf. guide *L'organisation des services éducatifs aux élèves à risque et aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA), MELS 2007, page 23.*)